



## **Rallye pédestre**

*Madame, Monsieur,*

*Nous sommes habitués à vivre au village sans trop connaître les endroits que nous fréquentons : leur passé, leur histoire, et les personnes qui ont œuvré à Tournes... En un mot, la culture locale. Or notre village est riche et recèle des curiosités étonnantes.*

*Nous voulons vous proposer de découvrir ces éléments du passé et faire connaissance avec notre infrastructure locale. Lors de la journée du patrimoine, le dimanche 18 septembre, nous aurons le plaisir de vous accueillir pour vous faire participer à un rallye pédestre, dans les rues et monuments du village. Le principe de ce rallye est d'effectuer des recherches ludiques en mettant à contribution votre perspicacité, votre sens de l'observation et votre capacité à analyser les vestiges locaux. De telles manifestations étonnent toujours les participants qui déclarent ensuite avoir une autre vision de leur village.*

*L'inscription, **gratuite**, est ouverte aux habitants du village et à leurs amis. Bien entendu, des prix viendront récompenser les participants à cette activité. Ce rallye peut être effectué seul ou en famille. Cette manifestation est placée sous le signe de la convivialité et de la courtoisie.*

*Vous pouvez vous inscrire dès à présent, à l'aide du bulletin figurant en dernière page de cette publication et à déposer en mairie avant le mercredi 14 septembre.*

**Rendez-vous le dimanche 18 septembre, à 14 heures, à la salle des fêtes.**

*Bien à vous,*

Gérard CARBONNEAUX  
Maire de Tournes



## Vie associative

### ◆ Ardenn'Road Trip passe à Tournes le 24 septembre

Une concentration motorisée traversera le village le samedi 24 septembre 2022. Venant d'Haudrecy, les véhicules emprunteront la rue de la Gare, la rue du Bois de la Rosière, les rues de Montcornet et des Tourterelles avant de s'engager chemin de Charroué.



## Travaux et urbanisme

### ◆ Travaux de la mairie : encore un peu de patience...

Les travaux de mise aux normes de la mairie ont pris du retard, pour des raisons indépendantes de la municipalité et des entreprises intervenant sur le chantier. En effet, des remontées importantes d'humidité ont été constatées sur un mur intérieur. Pour des raisons sanitaires, il a été décidé de réaliser des travaux d'assèchement qui vont nécessiter des délais supplémentaires de 3 à 4 mois. La réouverture de l'accueil s'en trouvera retardée d'autant, probablement en fin d'année 2022.



## Environnement

### ◆ Accès aux déchetteries : pensez à demander votre badge

Rappel : pensez à faire votre demande de badge pour accéder aux déchetteries d'Ardenne Métropole à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Les demandes peuvent être faites en ligne sur le site d'Ardenne-Métropole : [www.ardenne-metropole](http://www.ardenne-metropole).

### ◆ Restriction de l'utilisation de l'eau

L'arrêté préfectoral n°2022-409 signé le 29 juillet 2022 limite l'usage de l'eau dans les Ardennes. En particulier, il est Interdit :

- d'arroser les jardins potagers entre 9h00 et 18h00, les terrains de sports entre 9h00 et 20h00, les fleurs et massifs fleuris, les espaces verts et les pelouses,
- de remplir les piscines privées,
- de laver les véhicules à domicile.

Cette liste n'est pas limitative. Les contrevenants s'exposent à une amende maximum de 1 500 € et de 3 000 € en cas de récidive.



Ces interdictions s'appliquent également à notre municipalité qui a été contrainte malheureusement de suspendre les arrosages des jardinières et des massifs de fleurs.



## Services et commerces

### ◆ L'Émeraude a ouvert ses portes

La municipalité est heureuse de saluer l'ouverture de la Brasserie l'Émeraude, rue Charles de Gaulle, à Tournes, et lui souhaite pleine réussite.



## A noter sur vos agendas

11 septembre : Commémoration du massacre du Bois de la Rosière.

9h30 : messe en l'église Saint-Martin

10h30 : recueillement au cimetière

11h15 : cérémonie officielle au Bois de la Rosière

11h45 : vin d'honneur à la salle des fêtes

18 septembre : 14h00 à 18h00 - Salle des fêtes - Rallye pédestre culturel organisé par la municipalité.

Inscription gratuite à déposer en mairie avant le 14 septembre.

20 septembre : 20h00 - Salle des fêtes - Séance du Conseil Municipal ouverte au public.

## Permanences en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat.

### **MAIRIE DE TOURNES**

2, rue de la Citadelle - 08090 TOURNES

tél. : 03.24.52.93.04

#### Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 11h30
- Mardi après-midi : de 16h00 à 19h00

#### Contacts:

- M. le Maire : [mairie.tournes@orange.fr](mailto:mairie.tournes@orange.fr)
- Mme BEGLOT : [accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr](mailto:accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr)
- Mme TORELLA : [mairie.tournes@wanadoo.fr](mailto:mairie.tournes@wanadoo.fr)
- Site Internet : [www.tournes.fr](http://www.tournes.fr)
- Page Facebook : [www.facebook.com/tournes.fr](http://www.facebook.com/tournes.fr)

# Rallye culturel de Tournes

Journées Européennes du Patrimoine

*Dimanche*

*18 septembre 2022*

*De 14h00 à 18h00*

*Salle des fêtes de Tournes*



**Inscription  
gratuite**

*Ouvert à tous les habitants de  
Tournes et leurs amis,  
seul ou en famille*



## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

à déposer en mairie avant le 14 septembre 2022

**Rallye culturel de Tournes**

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Age :

s'inscrit au rallye culturel organisé par la mairie de Tournes le dimanche 18 septembre 2022

Date et signature